

	<p>Objet: Plakat in St. Amand, Frankreich, 1915</p> <p>Musée: Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de</p> <p>Collection: 1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg</p> <p>Numéro d'inventaire: PKS_WK_01_017</p>
--	--

## Description

Wandanschlag in französischer Sprache.

Herausgegeben im von Deutschland besetzten Frankreich, Saint-Amand, 22. März 1915.

Bestimmungen über den Autoverkehr.

„Avis concernant la Circulation des Voitures

Les équipages doivent garder plus rigoureusement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici le côté de la route qui leur est prescrit, et se régler davantage et plus rapidement sur les autres équipages. On rappelle à ce sujet les prescriptions de l'article 281 du Code Municipal de la Ville de Saint-Amand :

< Il est enjoint à tous les conducteurs de voitures quelconques et de  
< bestiaux de se tenir constamment à la portée de leurs chevaux et  
< bestiaux afin de pouvoir les guider et les surveiller ; de se détourner  
< ou ranger devant toutes les voitures et à leur approche de façon à laisser  
< libre la moitié des rues et chemins. En ce cas chacun doit prendre la  
< partie de la voie publique qui se trouve à sa droite >.

Saint-Amand, le 22 Mars 1915.

Signé :

Lidl

Colonel

Mob. Et. Kom.

Saint-Amand.“

## Données de base

Matériau/Technique:

Papier, Tinte / Druck

Dimensions:

BxH: 45 x 51 cm

## Événements

Publié	quand	22/03/1915
	qui	
	où	Saint-Amand-les-Eaux
[Référence géographique]	quand	
	qui	
	où	France
[Référence temporelle]	quand	1914-1918
	qui	
	où	

## Mots-clés

- Affiche
- Automobile
- Occupation
- Première Guerre mondiale
- Transport